

Le Bureau Communautaire s'est réuni le 12/12/2024, sur convocation du Président envoyée le 05/12/2024.

Présent(e)s : F. CHARTREUX, JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, D. PICARD, E. PAYEUR, J. BOCANEGRA, P. MONALDESCHI, C. SAUVAGE, O. HEYOB, JL STAROSSE, R. ARNOULD, JL. CLAUDON, E. POIRSON, M. GUEGUEN, X. COLIN.

Excusés : A. HARMAND, L. GUYOT

BU2024-62 – FINANCES (7.10) - DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025 CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE LA CANALISATION D'EAU POTABLE DE LA RUE DE PARIS A ECROUVES

Dans le cadre de la réfection de l'aménagement de la rue de Paris prévue en 2025 par la commune d'ECROUVES et compte-tenu d'un nombre important de fuites sur le réseau de distribution d'eau potable, la régie de l'eau envisage de profiter de cette opportunité pour renouveler la conduite principale et les branchements pour la portion de la rue de Paris comprise entre la rue de l'Hôtel de Ville et la rue Abbé Georges Guérin.

Le renouvellement de la conduite permettra d'améliorer le rendement de cette partie du réseau et ainsi de lutter contre la déperdition de la ressource en eau.

Le plan de financement prévisionnel de ces travaux se décline ainsi :

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT	Taux
Travaux		ETAT		
Renouvellement du réseau AEP	360 000 €	• DETR 2025	108 000 €	30%
		AGENCE DE L'EAU		
		• XIème prog.	72 000 €	20%
		FONDS PROPRES CC2T	180 000 €	50%
TOTAL	360 000 €	TOTAL	360 000 €	100 %

En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :

- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Etat pour les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable de la rue de Paris à ECROUVES au titre de la DETR 2025,
- Autoriser le Président à solliciter des subventions auprès d'autres financeurs potentiels (Agence de l'Eau, Département, Région Grand Est, ...) pour ce projet,
- Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.